



### III – CULTURE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

Martine LAVENAC, Maire Adjoint en charge de la culture informe qu'une convention avait été signée en 2008 avec le Conseil Général, pour le développement de la lecture publique. Elle précise que la Bibliothèque de Bretteville sur Odon travaille en étroite relation avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados dont les missions sont d'aider les bibliothèques à la promotion et au développement de la lecture publique. Elle apporte des conseils, prête des ouvrages ou des expositions et apporte une aide et des formations aux bénévoles de l'association Loisirs du livre et elle propose des animations et des spectacles ; un exemple de ses services : l'animation actuelle sur le thème de l'Amérique Latine.

Cette convention permet de définir les règles de partenariat et les engagements entre le Conseil Général et la Commune.

**Adopté à l'unanimité**

### IV – ENVIRONNEMENT

Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement, présente les rapports annuels 2012 :

A) **Rapport 2012 du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Louvigny :**

A la lecture de ce rapport, il apparaît notamment que le nombre d'abonnés augmente alors que la consommation stagne, donc en baisse par abonnement (*104 m<sup>3</sup> en 2011 et 102 m<sup>3</sup> en 2012*). Les indicateurs de performances : 100% des analyses sont conformes tant au niveau bactériologique que physico-chimique. Le rendement du réseau continue de s'améliorer : 93,25 % en 2012 (*92,5 en 2011*). Le renouvellement des branchements et surtout des canalisations continue d'être effectué (*4,4 km en 2012*). Daniel LE BLASTIER informe des travaux prévus dans la commune, notamment chemin du Bas Manoir et rue du Viquet.

François OZENNE remarque que sur une facture d'eau, la part de l'exploitant représente environ 43% et demande si, lors des appels d'offres, beaucoup d'entreprises répondent. Daniel LE BLASTIER précise qu'en 2007, il y avait eu 3 candidatures, ce qui est sécurisant pour le prix (*mise en concurrence*), l'exploitant assure un service (*entretien, réparation...*) très important.

Jean LEMARIÉ qui siège au syndicat d'eau, indique que l'exploitant actuel fournit une prestation de qualité et très fiable et précise que lors de la réunion syndicale, l'augmentation du tarif de l'eau a fait débat mais tous les membres du syndicat étaient convaincus de l'utilité du renouvellement des réseaux, il constate que le syndicat fonctionne bien.

François OZENNE insiste sur le fait que l'exploitant augmente de 2,14% ses tarifs et que la facture d'eau augmente de 4,13%, si l'on considère que le syndicat renouvelle les compteurs et les réseaux cela devrait entraîner moins d'interventions de sa part, ce qui ne justifierait pas cette augmentation de 2,14%.

Pierre ESTRADE précise que, de ce fait, l'exploitant verra peut-être à la baisse ses tarifs lors du prochain appel d'offres.

Catherine DE SMET est surprise qu'il reste des branchements en plomb, mais Daniel LE BLASTIER précise qu'il ne reste que 4/5 foyers concernés mais sans danger pour les utilisateurs.

Pierre LILLE s'indigne de nouveau sur la qualité gustative de l'eau même si les analyses sont bonnes, l'eau n'est pas toujours consommable. Daniel LE BLASTIER informe que le traitement de l'eau est effectué par l'usine de l'Orne, cette usine subira des travaux pour une réfection totale qui commenceront en 2014.

Le Conseil **prend acte** de la présentation de ce rapport.

B) **Rapport 2012 du SYMPERC-RÉSEAU (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de CAEN) :**

Ce syndicat nous vend de l'eau au travers du syndicat de Louvigny. Le SYMPERC s'agrandit, au 1<sup>er</sup> janvier 2014 les syndicats d'Argences et de Troarn le rejoindront. Il exploite deux ressources, l'usine de l'Orne (*dont dépend Bretteville*) et le forage de la Gronde à Giberville.

Le Conseil **prend acte** de la présentation du rapport.

### C) **Rapport 2012 assainissement de Caen la mer :**

Pour l'assainissement, le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 99.57%, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 70%, les conformités de la collecte sont à 100 %. Les réseaux à refaire sur Bretteville (*prévus au budget 2013*) se situent rue de Normandie, rue de l'Angélu, rue des Pommiers et rue des vertes prairies.

Le Conseil **prend acte** de la présentation du rapport.

Daniel LE BLASTIER conclut son exposé en indiquant l'évolution d'une facture eau et assainissement pour un consommateur « moyen » entre 2012 et 2013 : +3,19 % (*à volume identique*).

## V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

### ➤ **Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des travaux** informe :

- ✓ que la Commune a obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle pour les orages du 22 juillet dernier,
- ✓ des travaux en cours :
  - chantier allée des Aubépinés : ERDF remplace les branchements et réseaux de la rue, très anciens,
  - halle de sports : la 1<sup>ère</sup> tranche a été livrée comme prévu pour le 5 octobre afin de permettre à la section tennis de recommencer sa saison, le chantier sera terminé à la fin de l'année,
  - la piste d'athlétisme a été refaite en schiste,
  - projet des écoles : le permis de construire sera déposé en mairie jeudi ainsi qu'une estimation du chantier, ce qui permettra de travailler sur l'appel d'offres et le financement.

### ➤ **Maud VIDEAU, Conseiller Municipal délégué, vice-présidente de l'AGACSBO** communique sur :

- ✓ *les rythmes scolaires* : un groupe de travail restreint s'est réuni en septembre afin de travailler sur les enjeux éducatifs et les finalités éducatives au regard du diagnostic établi au préalable, une réunion est prévue avec tous les acteurs éducatifs qui avaient travaillé en début d'année sur le projet. Martine LAVENAC, Elisabeth DURAND et Maud VIDEAU ont rencontré les animateurs de l'AGACSBO, l'animatrice du RAM et le personnel de la crèche Galipette afin de partager ces enjeux éducatifs. L'inspecteur de l'académie a rencontré Pierre ESTRADE afin de faire le point sur les rythmes scolaires et la rentrée ; il se félicite de voir l'état d'avancement du projet ainsi que le travail de concertation sur le Projet Educatif Territorial. Une réunion de travail est prévue lundi prochain avec l'inspection de l'académie, la CAF, la direction de la cohésion sociale et les communes coté ouest de Caen. Vendredi prochain, réunion avec la CAF (*Caisse d'Allocation Familiale*) afin de définir le financement de cette réforme et le financement « enfance jeunesse ». En novembre, il s'agira de prévoir les actions périscolaires en réunissant les enseignants et l'AGACSBO.

Catherine DE SMET demande si des animations sur le temps du midi pour la maternelle sont envisagées comme il avait été demandé. Maud VIDEAU précise que ce sujet sera traité en novembre après avoir défini les enjeux éducatifs.

- ✓ *fusion de l'APBO – AGACSBO* : la fusion s'est très bien passée mais a représenté un lourd travail. Le projet pédagogique sera mis en place au début de l'année prochaine. Il s'agit de prévoir des animations sur des temps courts (*principe de la garderie*), ce qui est plus difficile mais applicable. Des formations BAFA seront proposées à 2 animateurs (*ex APBO*), dans le but d'améliorer la qualité de service et d'anticiper sur le projet des rythmes scolaires. 60 enfants sont présents tous les jours, 2 espaces ont été créés pour les petits et 1 pièce supplémentaire pour les grands.
- ✓ *utilisation de la cour à l'école élémentaire* : afin d'avoir un règlement de cour commun à tous les intervenants à l'école élémentaire (*AGACSBO, la directrice de l'école et le personnel de surveillance du midi*), une réunion a permis de définir les mêmes interdictions, que le déroulé des sanctions soit le même...
- ✓ à la rentrée de septembre dernier, 2 associations (*danse et musique*) ont anticipé l'application de la réforme des rythmes scolaires de 2014, en supprimant les activités du mercredi matin déplacées au samedi matin.

➤ **Pierre ESTRADE, Maire :**

- ✓ indique qu'au cours de la rencontre avec l'inspecteur de l'académie, il a évoqué l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Elémentaire à la rentrée 2014. Un recensement des effectifs sera effectué en début d'année 2014,
- ✓ félicite Elisabeth DURAND, Martine LAVENAC et Maud VIDEAU ainsi que tous les autres acteurs pour tout le travail effectué pour la préparation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires... en 2014,
- ✓ informe que Monsieur le Préfet a dissout le syndicat d'éclairage du périphérique avec effet au 31/12/2013, il s'intègre à l'agglomération de Caen la mer,
- ✓ précise qu'une décision modificative sera proposée au cours du Conseil Municipal de novembre, une commission de finances aura lieu fin octobre,
- ✓ le tribunal administratif a débouté un administré (*avec les frais ad hoc*) suite à une plainte concernant une déclaration préalable pour la mise en place d'un portail.

- **François OZENNE, Conseiller Municipal, vice-président de Viacités,** informe de l'évolution du Syndicat Viacités suite au retrait du Conseil Général au 31.12.2013. Pour faire perdurer ce syndicat, il était indispensable de trouver de nouveaux partenaires. Deux communes, Anisy et Cagny, autonomes sur leur capacité de gérer le transport en commun, ont répondu favorablement et vont ainsi intégrer le syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les services proposés aux communes seront financés par leurs propres deniers, la commune d'Anisy est déjà « traversée » par les bus Twisto mais ils ne s'y arrêtent pas, quant à la commune de Cagny, elle bénéficie d'un versement transport important, de plus, elle dispose d'une gare ferroviaire qui peut être intéressante pour le développement de l'agglomération. D'autres communes ou communautés de communes pourront adhérer ultérieurement au syndicat.
- Jean LEMARIÉ demande des précisions sur le statut de ces 2 communes, François OZENNE indique qu'elles seront membres du syndicat, Viacités devient ainsi un syndicat fermé (*mixte auparavant*) avec pour membres Caen la Mer, Cagny, Anisy.

La séance est levée à 22 h 35